

DEPARTEMENT
DES PYRENEES ORIENTALES

Arrondissement de Perpignan

Canton de Millas

COMMUNE
DE
CORBERE LES CABANES

Code Postal : 66130

Téléphone : 04.68.84.80.06

Télécopie : 04.68.84.27.21

Mél : mairie.corbere-les-cabanes@wanadoo.fr



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Corbère Les Cabanes, le 16 juillet 2018

**Certificat d'affichage de l'arrêté municipal n° 2018-13 qui annule
et remplace l'arrêté n° 2018-04 prescrivant la modification
simplifiée n° 2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de
Corbère Les Cabanes**

Je soussigné Gérard SOLER, Maire de la Commune de Corbère Les Cabanes atteste avoir affiché sur la porte de la Mairie l'arrêté municipal n° 2018-13 qui annule et remplace l'arrêté n° 2018-04 prescrivant la modification simplifiée n° 2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Corbère Les Cabanes du 22 mai 2018 au 16 juillet 2018 inclus

En foi de quoi, j'ai délivré la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Corbère Les Cabanes, le 16 juillet 2018.

LE MAIRE,
Gérard SOLER

